



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

L'Association Alumni EM Normandie a défini sa raison d'être : « Développer une communauté forte, solidaire et impliquée dans les enjeux économiques, sociaux et environnementaux ». A ce titre, elle s'est engagée dans une démarche RSE et souhaite notamment acter une politique d'achats durables et responsables en se fixant comme objectif « d'inciter l'Association et la communauté à consommer mieux et moins ».

Cette chartre précise le périmètre des achats concernés et les actions à mener par l'Association pour répondre à cet engagement.

Achats à moindre impacts environnementaux

Dans la mesure du possible, l'Association s'engage à privilégier les achats de produits écologiques :

- en choisissant des produits plus respectueux de l'environnement :
 - matières premières et emballages issus de filières biologiques, recyclables et recyclés pour les fournitures utilisées dans le cadre du fonctionnement quotidien de l'Association et des événements organisés,
 - papiers et cartons issus de forêts gérées durablement pour l'impression de ses magazines et autres supports de communication.
- en mutualisant ses achats avec les commandes réalisées par l'Ecole EM Normandie.
- en choisissant des produits réutilisables et en optimisant l'usage de ces produits (vaisselle et consommables durables).
- en privilégiant des fournisseurs locaux, régionaux (Normandie ou Ile de France), ou français dans la mesure du possible pour soutenir l'emploi local, régional ou français, et réduire les émissions de gaz à effet de serre produits par l'acheminement des livraisons.
- en limitant l'import de produits lorsque les marchandises françaises ne répondent pas à son cahier des charges.

Achats liés aux transports

L'Association s'engage à privilégier les moyens de transports dits de mobilité douce ou les transports en commun (train ou co-voiturage) pour ses déplacements inter-campus ou liés aux événements organisés. Elle s'engage également à mettre en place un système de co-voiturage proposé aux invités de ces événements.



Soutien à l'emploi, l'entrepreneuriat et à l'innovation

L'Association s'engage à soutenir le développement des entreprises créées par les membres de sa communauté :

- en sponsorisant les campagnes de crowdfunding lancées par les membres à vie de l'Association,
- en faisant appel aux entreprises de ses membres pour ses achats de produits ou services dans la mesure de ses besoins,
- en soutenant les entreprises créées par des membres à vie, dans le cadre de son concours des Pépites (dotation financière encourageant le développement des entreprises lauréates).

Relations éthiques et loyales

L'Association entretient avec ses fournisseurs des relations équilibrées, de respect et de loyauté.

Elle respecte les principes suivants, qui contribuent à une relation raisonnable et durable entre Clients et Fournisseurs, à savoir :

- Favoriser les relations collaboratives et durables.
- Apprécier le coût total de l'Achat.
- Réduire les risques de dépendance réciproque (maximum 30% de CA).
- Intégrer la cause environnementale.

Partage de valeurs

• Relations commerciales

L'Association s'engage à privilégier les fournisseurs proches de sa vision des relations commerciales : respect, éthique, transparence. Sa préférence se tourne vers des entreprises indépendantes plutôt que vers de grands groupes et évite les entreprises appartenant à des groupes dont les pratiques ne correspondent pas par ailleurs à son mode opératoire (emploi et management éthiques, matériaux responsables, engagement RSE).

Afin de s'assurer de leurs pratiques et de les sensibiliser à la démarche RSE, l'Association les interroge sur les mesures qu'ils ont déjà mis en place au sein de leur entreprise par le biais d'un formulaire.

Cette relation implique également une notion de confiance qui pousse à maintenir des collaborations sur le long terme.



- **Management environnemental**

L'Association s'engage à privilégier des fournisseurs attentifs à la réduction et la maîtrise des impacts de leurs activités sur l'environnement.

Politique d'achats

L'Association s'engage à privilégier les critères suivants :

- **Acheter avec intégrité et éthique**

- Agir dans le strict respect des lois et réglementations.
- S'assurer d'une mise en concurrence loyale.
- Respecter la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle.
- Traiter les offres de façon équitable.
- Eviter le gaspillage alimentaire en commandant de justes quantités pour ses événements.

- **Acheter durable et solidaire**

- Veiller au respect des délais de paiement agréés (paiement en moyenne à une semaine de réception de la facture).
- Identifier et gérer les situations de dépendance économique (Maximum 30% du CA).
- Intégrer des critères de Responsabilité Sociale et Environnementale dans la sélection des Fournisseurs (par le biais du formulaire envoyé).

Fait à Paris, le 02/02/2023

Valérie LE BOULANGER

Présidente

Alumni EM Normandie

Domitille MESNARD

Déléguée Générale

Alumni EM Normandie